



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2025, Copyright, 2019, Meguiar's, Inc. Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits Meguiar's, Inc. est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable Meguiar's, Inc., et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	26-8078-3	Numéro de version:	6.00
Date de révision:	19/06/2025	Annule et remplace la version du :	01/10/2024

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

Super Degreaser (Detailer) D108 [D10801 D10805]

Numéros d'identification de produit

14-1000-0182-6 14-1001-5517-6

7100062620 7000085850

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Utilisation dans l'industrie automobile.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX
Téléphone: 01 30 31 61 61
E-mail: SER-productstewardship@mmm.com
Site internet <http://3m.quickfds.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

Le principe de dilution a été utilisé pour établir un lien entre les résultats des tests pour les lésions/irritations oculaires. Les résultats des tests sont reflétés dans la classification attribuée.

Ce produit a été testé pour la corrosion / irritation cutanée et les résultats des tests sont reflétés dans la classification attribuée.

CLASSIFICATION:

Substance ou mélange corrosif aux métaux, catégorie 1 Met. Corr. 1; H290

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 1A - H314

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - Eye Dam. 1; H318

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER.

Symboles :

SGH05 (Corrosion)

Pictogrammes**Ingrédients :**

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	215-181-3	1 - 5
Éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	64-02-8	200-573-9	1 - 5

MENTIONS DE DANGER:

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

MENTIONS DE MISE EN GARDE**Prévention:**

P260E	Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
P280D	Porter des gants de protection, un vêtement de protection et un appareil de protection des yeux et du visage.

Intervention ::

P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

2% du mélange consiste en composants de toxicité aiguë par voie cutanée inconnue.

2% du mélange consiste en composants de toxicité aiguë par inhalation inconnue.

Note sur l'étiquetage

Mise à jour selon le règlement des détergents

Ingrédients requis selon 648/2004/CE: Contient parmi d'autres ingrédients: moins de 5 % d'un agent de surface cationique, d'EDTA et sels. Contient: Parfums, Benzyl salicylate.

2.3 .Autres dangers

Inconnu

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Ingrédients non-dangereux	Mélange	80 - 100	Substance non classée comme dangereuse
1-Propoxypropane-2-ol	(N° CAS) 1569-01-3 (N° CE) 216-372-4 (N° REACH) 01-2119474443-37	1 - 5	Liq. Inflamm. 3, H226 Irr. des yeux 2, H319
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	(N° CE) 931-534-0 (N° REACH) 01-2119513401-57	1 - 5	Irr. de la peau 2, H315 Lésions oculaires 1, H318
Hydroxyde de potassium	(N° CAS) 1310-58-3 (N° CE) 215-181-3	1 - 5	Tox. aigüe 3, H301 Corr. cutanée 1A, H314 Lésions oculaires 1, H318 Met. Corr. 1, H290
Éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	(N° CAS) 64-02-8 (N° CE) 200-573-9 (N° REACH) 01-2119486762-27	1 - 5	Tox. aigüe 4, H302 Lésions oculaires 1, H318 Tox. aigüe 4, H332 STOT RE 2, H373

Toute entrée dans la colonne Identifiant (s) qui commence par les chiffres 6, 7, 8 ou 9 est un numéro de liste provisoire fourni par l'ECHA en attendant la publication du numéro d'inventaire CE officiel de la substance.

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
Hydroxyde de potassium	(N° CAS) 1310-58-3 (N° CE) 215-181-3	(C >= 5%) Corr. cutanée 1A, H314 (2% <= C < 5%) Corr. cutanée 1B, H314 (0.5% <= C < 2%) Irr. de la peau 2, H315 (C >= 2%) Lésions oculaires 1, H318 (0.5% <= C < 2%) Irr. des yeux 2, H319
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	(N° CE) 931-534-0	(C >= 5%) Irr. de la peau 2, H315 (C >= 38%) Lésions oculaires 1, H318 (5% <= C < 38%) Irr. des yeux 2, H319

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les vêtements souillés. Consulter immédiatement un médecin. Laver les vêtements avant utilisation.

Contact avec les yeux:

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:

Brûlures cutanées (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons, douleur intense, cloques et destruction des tissus). Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance

Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone
Vapeurs ou gaz irritants
Oxydes d'azote.

Condition

Pendant la combustion.
Pendant la combustion.
Pendant la combustion.
Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas de versement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Utiliser un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Se reporter à la section 8 pour les recommandations

relatives aux EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un rejet accidentel dépasse les capacités de protection des EPI répertoriés à la section 8, ou est inconnue, sélectionner un EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenir compte des dangers physiques et chimiques du produit lors de cette opération. Des exemples d'ensembles d'EPI pour une intervention d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue de protection en cas de rejet de matière inflammable ; le port de vêtements de protection chimique si la matière déversée est corrosive, sensibilisante, irritante cutanée importante ou peut être absorbée par la peau ; ou le port d'un respirateur à adduction d'air à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des informations sur les dangers physiques et pour la santé, se reporter aux sections 2 et 11 de la FDS.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Diluer avec un important excès d'eau. Ajouter, avec précaution et en mélangeant, un acide dilué approprié tel que l'acide sulfamique ou de l'acide acétique. Vérifier la neutralité. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient métallique, revêtu intérieurement de polyéthylène. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Ne pas fermer pendant 48 heures. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Tenir hors de portée des enfants. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol. Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Tenir à l'écart de métaux réactifs (ex. : aluminium, zinc) afin d'éviter la formation d'hydrogène

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. A conserver dans le flacon d'origine. Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en... avec doublure intérieure résistante à la corrosion. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	VLEPs France	VLCT(15 minutes) : 2 mg/m3	
VLEPs France : Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS)				
VLEP				
Valeurs limites de moyenne d'exposition				
/				

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Ecran total.

Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards

Utiliser une protection des yeux et du visage conforme à la norme EN 166

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Caoutchouc nitrile.	.125	> 4 heures
Polymère laminé	.062	> 8 heures
Caoutchouc butyle	.35	> 8 heures

Les données sur les gants sont fondées sur la substance qui conduit à la toxicité cutanée et les conditions présentes au moment du test. Le temps de pénétration peut être altéré quand le gant est soumis à des conditions d'utilisation où un stress supplémentaire est imposé au gant.

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier en caoutchouc butyle

Tablier en Nitrile

Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur

les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des particules

Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136 : Filtre type P

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Couleur	Jaune
Odeur	Très légère d'acide
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point de fusion / point de congélation	<i>Non applicable.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	100 °C
Inflammabilité	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Non applicable.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Non applicable.</i>
Point d'éclair:	≥ 93,3 °C [Méthode de test: Pensky-Martens Closed Cup]
Température d'inflammation spontanée	<i>Non applicable.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	13 - 13,9
Viscosité cinématique	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Hydrosolubilité	Totale
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Pression de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité	1,025 - 1,045 g/ml
Densité relative	1,025 - 1,045 [Réf. Standard :Eau = 1]
Densité de vapeur relative	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Caractéristiques des particules	<i>Non applicable.</i>

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils

Pas de données de tests disponibles.

Taux d'évaporation:

Pas de données de tests disponibles.

Masse moléculaire:

Pas de données de tests disponibles.

Teneur en matières volatiles:

94,5 % en poids [Méthode de test: Estimé]

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Non applicable

10.5 Matériaux à éviter:

Acides forts

Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:

Brûlures cutanées (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, démangeaisons, douleurs, cloques, ulcération et formation de plaies et escarres.

Contact avec les yeux:

Brûlure oculaire d'origine chimique (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure opacité de la cornée, brûlures chimiques, douleurs, larmoiements, ulcérations, diminution ou perte de la vision.

Ingestion:

Effets gastrointestinaux : les symptômes peuvent inclure une douleur vive à la bouche, à la gorge et à l'abdomen, des nausées, des vomissements, de la diarrhée.

Autres effets de santé:

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer des effets sur un organe cible:

Effets respiratoires : Les signes et les symptômes peuvent inclure toux, difficulté respiratoire, oppression de la poitrine, respiration asthmatique, augmentation du rythme cardiaque, cyanose (coloration bleue de la peau), crachats, modification des tests fonctionnels des poumons et/ou dépression respiratoire.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 h)		Pas de données disponibles. Calculé.12,5 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
1-Propoxypropane-2-ol	Cutané	Lapin	LD50 2 805 mg/kg
1-Propoxypropane-2-ol	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 11,8 mg/l
1-Propoxypropane-2-ol	Ingestion	Rat	LD50 2 500 mg/kg
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Cutané	Lapin	LD50 6 300 mg/kg
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 52 mg/l
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Ingestion	Rat	LD50 2 079 mg/kg
Hydroxyde de potassium	Cutané	Lapin	LD50 > 1 260 mg/kg
Hydroxyde de potassium	Ingestion	Rat	LD50 273 mg/kg
Éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 1,5 mg/l
Éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	Ingestion	Rat	LD50 1 658 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Produit	Données in Vitro	Corrosif
1-Propoxypropane-2-ol	Lapin	Irritation minimale.
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Lapin	Irritant
Hydroxyde de potassium	Lapin	Corrosif
Éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	Lapin	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Produit	Risques pour la santé similaires	Corrosif
1-Propoxypropane-2-ol	Lapin	Irritant sévère
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Lapin	Corrosif
Hydroxyde de potassium	Lapin	Corrosif
Éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
-----	------------	--------

Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Cochon d'Inde	Non-classifié
Hydroxyde de potassium	Cochon d'Inde	Non-classifié
Éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	Homme et animal	Non-classifié

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
1-Propoxypropane-2-ol	In vitro	Non mutagène
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	In vitro	Non mutagène
Hydroxyde de potassium	In vitro	Non mutagène
Éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
Éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	Ingestion	Multiples espèces animales.	Non-cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
1-Propoxypropane-2-ol	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 3,6 mg/l	Pendant l'organogénèse
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Souris	NOAEL 2 mg/kg/jour	Pendant l'organogénèse
Éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 250 mg/kg/jour	4 génération
Éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 250 mg/kg/jour	4 génération
Éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	LOAEL 1 000 mg/kg/jour	Pendant la grossesse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
1-Propoxypropane-2-ol	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multiples espèces animales.	LOAEL 10,8 mg/l	6 heures
1-Propoxypropane-2-ol	Inhalation	Irritation des voies	Certaines données positives		NOAEL Non	

		respiratoires	existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		disponible	
1-Propoxypropane-2-ol	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Rat	LOAEL 1 770 mg/kg	Non applicable
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Hydroxyde de potassium	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Humain	NOAEL Pas disponible	
Éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
1-Propoxypropane-2-ol	Inhalation	Foie Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 9,5 mg/l	11 jours
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Ingestion	Système endocrin système hématopoïétique Foie système immunitaire des yeux Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 195 mg/kg/jour	2 années
Éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	Inhalation	Système respiratoire	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	NOAEL 0,003 mg/l	13 semaines
Éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	Inhalation	Foie Cœur la peau Système endocrin tractus gastro-intestinal os, dents, ongles et / ou les cheveux système hématopoïétique système immunitaire muscles Système nerveux des yeux Rénale et / ou de la vessie système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,015 mg/l	13 semaines
Éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	Ingestion	système hématopoïétique Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 500 mg/kg/jour	13 semaines
Éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	Ingestion	Cœur tractus gastro-intestinal muscles Rénale et / ou de la vessie Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 5 000 mg/kg/jour	13 semaines

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
1-Propoxypropane-2-ol	1569-01-3	Algues vertes	Expérimental	96 heures	EC50	1 466 mg/l
1-Propoxypropane-2-ol	1569-01-3	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	>100 mg/l
1-Propoxypropane-2-ol	1569-01-3	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	LC50	>100 mg/l
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	931-534-0	Diatomée	Estimé	72 heures	EC50	1,97 mg/l
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	931-534-0	Poisson zèbre	Estimé	96 heures	LC50	4,2 mg/l
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	931-534-0	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	4,53 mg/l
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	931-534-0	Diatomée	Estimé	72 heures	EC10	1,2 mg/l
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	931-534-0	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	2,4 mg/l
Éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	64-02-8	Crapet Arlequin (Lepomis macrochirus)	Expérimental	96 heures	LC50	401,7 mg/l
Éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	64-02-8	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	>100 mg/l
Éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	64-02-8	Puce d'eau	Expérimental	24 heures	EC50	610 mg/l
Éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	64-02-8	Puce d'eau	Composant analogue	21 jours	NOEC	25 mg/l
Éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	64-02-8	Poisson zèbre	Composant analogue	35 jours	NOEC	35,1 mg/l
Éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	64-02-8	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC10	>100 mg/l
Éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	64-02-8	Usine	Composant analogue	21 jours	NOEC	84 mg/kg (poids sec)
Éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	64-02-8	Ver rouge	Composant analogue	14 jours	LC50	156,46 mg/kg (poids sec)

Éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	64-02-8	Boue activée	Expérimental	30 minutes	EC10	>1 000 mg/l
--	---------	--------------	--------------	------------	------	-------------

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
1-Propoxypropane-2-ol	1569-01-3	Expérimental Biodégradation	28 jours	Déplétion du carbone organique	91.5 % Suppression de carbone organique dissous COD	OECD 301A - DOC Die Away Test
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	931-534-0	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	80 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	64-02-8	Composant analogue Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	2 %BOD/ThO D	OCDE 301D
Éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	64-02-8	Expérimental Biodégradation intrinsèque aquatique.	28 jours	Déplétion du carbone organique	<10 % Suppression de carbone organique dissous COD	Test OCDE 302B Zahn-Wellens/EVPA
Éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	64-02-8	Composant analogue Biodégradabilité inhérente au sol	315 jours	évolution dioxyde de carbone	70.5 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
1-Propoxypropane-2-ol	1569-01-3	Estimé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.62	
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	931-534-0	Estimé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-1.3	
Éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	64-02-8	Expérimental BCF - Poisson	28 jours	Facteur de bioaccumulation	1.8	
Éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	64-02-8	Composant analogue Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-4.3	

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
1-Propoxypropane-2-ol	1569-01-3	Estimé Mobilité	Koc	2 l/kg	Episuite™

		dans le sol			
Éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	64-02-8	Composant analogue Mobilité dans le sol	Koc	3,35 l/kg	

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

Les agents tensio-actifs contenus dans cette préparation sont en conformité avec les critères de biodégradabilité établis selon le règlement Européen 648/2004 sur les détergents.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Éliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée. La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle du fabricant, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

07 06 01* Eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses.
20 01 29* Détergents contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN1814	UN1814	UN1814
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	HYDROXYDE DE POTASSIUM, SOLUTION	HYDROXYDE DE POTASSIUM, SOLUTION	HYDROXYDE DE POTASSIUM, SOLUTION

14.3 Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Non dangereux pour l'environnement	Ne s'applique pas.	N'est pas un polluant marin
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	C5	Non applicable.	Non applicable.
Code de ségrégation IMDG	Non applicable.	Non applicable.	18 - ALCALI

Veillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes à l'inventaire Chemical Control Act Coréen. Pour de plus amples informations veuillez contacter la division de ventes. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec la réglementation des Philippines RA 6969. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE

Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1

Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2

Aucun

Règlement (EU) No 649/2012

Aucun produit chimique répertorié

Tableau des maladies professionnelles

84	Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.
----	---

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS**Liste des codes des mentions de dangers H**

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Raison de la révision:

Email - L'information a été modifiée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Section 6: Rejet accidentel (Information personnelle) - L'information a été modifiée.

Section 7: Conditions de stockage en toute sécurité - L'information a été modifiée.

Section 8: Données sur les gants:valeurs - L'information a été modifiée.

OEL Reg Agency Desc - L'information a été modifiée.

Section 8: Protection de la peau - vêtements de protection (information) - L'information a été modifiée.

12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.

Section 13: 13.1 Elimination des déchets - L'information a été modifiée.

Section 14 Code de ségrégation - Données réglementaires - L'information a été modifiée.

Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la

fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de Meguiar's, Inc. France sont disponibles sur <http://3m.quickfds.com>